

Budget 2024

Gel de taxes pour la municipalité Paroisse de Senneterre

Le conseil municipal de la Municipalité Paroisse de Senneterre a adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 13 décembre dernier un budget 2024 équilibré avec un gel de taxes et de tarifications.

S'élevant à 1 717 390 \$, le budget 2024 se traduit par une augmentation de 2,27 % comparativement à celui de l'an dernier, pour une somme additionnelle de 38 068 \$. Cette hausse se justifie principalement au niveau de la voirie, mais également des quotes-parts de la MRC soit 13,26 % une différence de 27 214\$ avec l'an dernier.

Afin d'équilibrer le budget, 146 000 \$ seront puisés dans le surplus non affecté pour maintenir le taux de taxation, cela permet encore cette année le gel du taux de taxe foncière générale pour toutes les catégories d'imposition. Le maintien du taux a été possible grâce à la bonne santé financière de la municipalité.

- Résidentielle : 0,8700 \$ du 100 \$ d'évaluation
- Non résidentiel : 1,0900 \$ du 100 \$ d'évaluation
- Agricole / forestier : 0.5829 \$ du 100 \$ d'évaluation

Revenus	2024
Taxes foncières et tarification	1 206 900 \$
Païement lieu de taxes	51 196 \$
Transferts	380 042 \$
Services rendus	5 513 \$
Autres revenus, imposition de droits, amendes et pénalités, intérêts	73 739 \$
Total des revenus	1 717 390 \$

Dépenses	2024
Administration générale	366 422 \$
Sécurité publique	295 902 \$
Transports	487 525 \$
Hygiène du milieu, santé et bien-être	128 828 \$
Aménagement, urbanisme et développement	110 950 \$
Loisirs et culture	327 663 \$
Frais de financement et dettes à long terme	100 \$
Total des dépenses	1 717 390 \$

Programme triennal 2024-2025-2026

Le programme triennal d'immobilisation (PTI) pour les années 2024, 2025 et 2026 a également été adopté par le conseil lors de la même séance, la Municipalité poursuit son programme des travaux à réaliser :

- Système septique de la rue Meilleur – TECQ
- Drainage – chemin du Quai et de la Baie-du-Repos
- Rechargement des chemins : chemin Perron, chemin Leroux et la rue Meilleur;
- Stationnement du chemin du Quai;
- Projet de lampadaire – Intersection de certains chemins et point d'eau

Les montants seront déterminés selon les études en cours ainsi que les soumissions que nous recevrons pour les projets. Les travaux dépendront des montants octroyés des différents programmes de subvention.